

Gagnez en confort et
faites des économies

**Dites adieu
au fioul !**



Agence
Parisienne
du Climat

Votre immeuble utilise le fioul pour se chauffer ?

LE FIOUL : 8 BONNES RAISONS POUR LE QUITTER !



Une source
d'énergie
plus
couteuse

1 Un combustible à coût fluctuant et **à la hausse**, le prix du kWh de fioul est en moyenne 16 % plus élevé que celui du gaz naturel !

2 Un **rendement qui baisse dans le temps**, lié à la vétusté constatée des chaudières fioul,

3 Un **entretien souvent plus onéreux** et des solutions de dépannage complexes,

4 Un **fort impact sur l'environnement**, la combustion du fioul émet 25% de plus de CO2 que celle du gaz naturel pour la même quantité d'énergie produite,

5 Un approvisionnement régulier par la route, **source de nuisances**,

6 Des émissions de polluants **néfastes pour la santé** (particules fines, oxyde d'azote, dioxyde de soufre...),

7 Des conséquences directes sur **la qualité de l'air de votre immeuble** : air saturé en polluants, mauvaises odeurs...

8 Le chauffage au fioul est responsable **de 10% des émissions** résidentielles de NOx* à Paris.



Une source
d'énergie
polluante et
nocive pour
la santé

Abandonner la chaudière fioul, c'est opter pour une
dépense en énergie maîtrisée et économiser jusqu'à 30 %** !

Changer de combustible, c'est possible !

Pour un chauffage efficace, compétitif et plus sain, différentes alternatives existent, telles que :

- Le **raccordement au réseau de chauffage urbain**, énergie moins polluante, dont le mix énergétique est composé à 50% d'énergies renouvelables et de récupération,
- Le **raccordement au gaz naturel**, énergie concurrentielle et pouvant provenir de filières durables (biogaz, méthanisation).

ET CONCRÈTEMENT ?



Faites vous accompagner

Neutres et indépendants, les **conseillers FAIRE** de l'Agence Parisienne du Climat vous renseignent gratuitement sur les démarches, les aides et les acteurs à mobiliser pour votre projet.

Prenez rendez-vous en ligne sur www.clicrdv.com/apc-parisprendre-rdv-en-ligne ou par téléphone au **01 58 51 90 20**



Rendez-vous sur LA plate-forme !

Animée par l'Agence Parisienne du Climat, la plate-forme **CoachCopro** vous offre les outils pratiques et les services indispensables pour réussir votre rénovation énergétique en copropriété.

Rendez-vous sur www.coachcopro.paris

Découvrez les aides financières existantes



Les Certificats d'économie d'énergie



L'Éco-prêt à taux zéro



Le crédit d'impôt transition énergétique



Le dispositif éco-rénovons Paris



Programme « Habiter Mieux » de l'Anah



www.apc-paris.com

L'Agence Parisienne du Climat (APC) est une association créée par la Ville de Paris. Elle accompagne depuis 2011 les particuliers et les professionnels qui souhaitent s'engager dans la transition énergétique et contribuer à atteindre les objectifs du Plan Climat de Paris.

